

L'Hérault

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT – N° 260 – OCTOBRE 2016 – HERAULT.FR

Viticulture, cap sur l'avenir

P.10

Kléber Mesquida s'explique

P.4



SOMMAIRE



4 – Kléber Mesquida s'explique

Le Président du Département ouvre les dossiers de la rentrée

8 – Les chantiers en cours

Logements, routes... Le Département construit

10 – Dossier

Vignoble, l'année détresse



16 – Économie

La Salvetat, une source dynamisante

17 – Témoignage

« J'ai pu réussir en partant de zéro »

18 – Bien manger

Les collégiens se font dégustateurs



26 – Comment je fais...

Le bibliobus ou quand le livre vient à vous

27 – Sortir

Les rendez-vous culture de novembre

30 – Habitat participatif

Une expo à la Maison de l'environnement



31 – Prévention

Les forestiers sapeurs ont 40 ans

32 – Sport

Le nouvel élan de la bouvine

33 – Un mois, un village

Sérignan, la culture dans la nature



19 – Initiative locale

Du buis, des larves et des cochons

20 – Territoire

Offrir des services accessibles à tous

21 – Aménagement du territoire

Le très haut débit pour tous en 2022



22 - Le jour où...

... les Italiens sont arrivés à Sète

23 – Hérault : 2000 ans d'histoire

Une expo événement à pierres vives

24 – Retour sur...

... Les intempéries de septembre 2015 dans le Lodévois

L'Hérault

1000 rue d'Alco, 34087 Montpellier/Tél rédaction: 04 67 67 67 08/
Mail: courrier@herault.fr/Directeur de la publication: Kléber Mesquida/
Co-directeur de publication: Renaud Calvat/Directrice de la
communication: Monique Ducasse/Rédaction: Claire Vincent, Fabienne
Cottin et Agence JAM. Photos: Christophe Cambon (p 1, 4, 7, 9, 11, 12, 13, 18,
20, 23, 26); Fabienne Cottin (p 5, 8, 11); Véronique Miramond (p 6); DR (p 9,
14, 16, 17, 22, 23, 28, 29, 31, 33); Hugues Pagès (p 14); Claire Vincent (p 16, 17,
19, 30); Nicolas Brahic (p 19); Philippe Hilaire (p 21); Nelly Flores (p 24);
Laurent Arnal (p 25); Marc Ginot (p 27); Philippe Levy-Stab (p 28);
Christian Dresse (p 28); Les Internationales de la Guitare (p 28);
Compagnie Alma (p 29); Adrien Vecchioni (p 29); Stéphane Jourdan
(p 29); Frédéric Jozon (p 30); Gérard Francès (p 32); FFCC (p 32)/
Illustrations: Moondog (p 15, 21); KFH (p 36)/Photothèque: Emmanuel
Martin/Création: Lowe Stratéus/Mise en page: Étincelle/Photogravure:
Chirripo/Impression: Maury Imprimeur. Imprimé sur du papier recyclé
fabriqué en France dans le respect de la charte sur les déchets, les
produits dangereux et toxiques sur papier issu de forêts gérées de
manière responsable/issn: 1155-1259.

À nos lecteurs

L'Hérault avait annoncé dans son numéro de septembre une
« Journée bovine et tradition » le 24 septembre au Domaine
d'O. Pour des raisons de sécurité, ce rendez-vous a dû être
annulé et reporté au printemps. Toutes nos excuses à ceux
qui se seront déplacés inutilement.



Pour recevoir
gratuitement
le Magazine,
en version papier ou web,
et la Newsletter
du Département :
04 67 67 67 07
et sur
www.herault.fr



« Mon message, c'est le soutien permanent et renforcé qu'apporte le Département à la profession viticole. »

Kléber Mesquida ouvre les dossiers de la rentrée

Viticulture, collèges, réforme territoriale, grands projets : Kléber Mesquida, Président du Conseil départemental, s'explique.

Un pompier est décédé après avoir été brûlé dans un incendie cet été. Trois autres ont été blessés. Que leur dites-vous ?

Toute la famille des sapeurs-pompiers a été meurtrie par ce drame, qui touche aussi – j'en ai reçu de nombreux témoignages – la population héraultaise toute entière. En tant que président du Sdis et au nom du Département, j'ai eu l'occasion d'exprimer ma compassion et d'adresser mes sincères condoléances à la famille de Jérémy Beier et à

ses amis. Au-delà de l'émotion, nous devons comprendre les causes de ce drame. Trois enquêtes sont en cours. La première est menée en interne par le Comité d'hygiène et de sécurité. La seconde a été ordonnée par le procureur de la République à l'issue de l'enquête de gendarmerie. La troisième a été engagée par la Direction générale de la Sécurité civile au ministère de l'Intérieur. Avec Monsieur le Préfet, nous souhaitons que toute la clarté soit faite. J'ai décidé par ailleurs d'aller au-delà de

ce qu'impose la réglementation en termes d'équipements et de dispositifs de sécurité.

Faut-il s'attendre à subir davantage d'incendies dans les années à venir ?

Malheureusement oui. Le climat change, et nous devons nous préparer à affronter de nouveaux incendies. Il faut observer toutefois que parmi les départements de la façade méditerranéenne, l'Hérault est l'un des moins impactés. Pourquoi ? Parce que nous

menons un travail de prévention. L'Hérault est le seul département méditerranéen à employer des équipes de forestiers sapeurs. Toute l'année, ces agents aménagent des pistes, débroussaillent, créent des coupe-feu. L'été, ils patrouillent avec des réserves d'eau et interviennent au moindre signalement. Ils parviennent à éteindre 80 % des départs de feu. Nous avons également un réseau de surveillance efficace, avec des tours de guet. Et l'été, nous louons une flotte aérienne capable d'intervenir très vite, notamment dans les zones inaccessibles. Le Département y consacre 4 millions d'euros par an.

Comment s'est passée la rentrée dans les 80 collèges de l'Hérault ?

La rentrée s'est très bien passée. Nous avons fait avec Madame le Recteur la visite des collèges La Dullague et Jean-Perrin à Béziers et Las Cazes à Montpellier, tous trois situés dans des quartiers sensibles. Notre grande satisfaction, à Las Cazes, a été de constater que les collégiens et leurs parents s'approprièrent les nouveaux dispositifs mis en place par le Rectorat et le Département. L'offre pédagogique a été renforcée et diversifiée. Le collège accueille désormais une classe sportive rugby, en partenariat avec le MHR, une classe

bi-langue anglais-allemand renforcée, une section internationale anglo-américaine. La section sportive a été consolidée dans le domaine du basket, en partenariat avec le Basket Lattes Montpellier Agglomération, et dans celui du judo, avec la Ligue régionale de judo. Les élèves de 5^e ont en outre été dotés de tablettes numériques, comme cela avait déjà été fait à Roujan, Clermont-l'Hérault et au collège des Garrigues, à Montpellier. Grâce à cette démarche innovante, l'aire de recrutement du collège s'est élargie, de manière volontaire. Cette année, nous avons enregistré 36 inscriptions supplémentaires, ce qui ne s'était pas vu depuis des années.

Côté viticulture, la récolte 2016 a été affectée par un épisode de grêle et par la sécheresse.

Que peut faire le département pour aider cette filière ?

Outre les mesures mises en place par l'État, le Département a décidé de s'engager aux côtés des viticulteurs sinistrés. Je n'oublie pas les producteurs de pommes de la région de Mauguio et de Lunel, touchés eux aussi par ce sinistre. Nous avons chargé la chambre d'agriculture, qui connaît bien ces problèmes, d'analyser les besoins et de proposer des mesures adaptées. Cela

passera par une aide à l'achat de filets para-grêle, par des prêts de trésorerie à taux zéro, par un financement des surcoûts liés à la taille des vignes dans les exploitations touchées par la grêle. Nous sommes là à la limite de nos possibilités réglementaires d'intervention.

« Toute la famille des sapeurs-pompiers a été meurtrie par ce drame, qui touche aussi - j'en ai reçu de nombreux témoignages - la population héraultaise toute entière. »

Vous avez visité au cours du mois de septembre plus de 45 caves de vinification. Quel a été votre message ?

Mon message, c'est le soutien permanent et renforcé qu'apporte le Département à la profession. La viticulture, c'est notre carte d'identité, et les vins sont les marqueurs de notre ADN. Si l'Hérault est le département préféré des Français, comme le montre une récente étude TNS Sofres, ce n'est pas seulement pour la mer et le soleil. C'est parce qu'au-delà du littoral, il a des paysages, marqués par cette monoculture de la vigne, qui concourent à l'attractivité de notre département. La viticulture n'est pas le secteur qui contribue le plus au produit intérieur brut, mais si l'on y ajoute l'impact de l'œnotourisme sur l'hébergement, la restauration et la consommation des vacanciers, alors oui, cette filière apparaît comme une formidable source de richesse.



Kléber Mesquida lors de la Journée nationale des pompiers, le 11 juin dernier à Servian.



Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, et Kléber Mesquida, président du Département, aux côtés des viticulteurs sinistrés.

« La viticulture, c'est notre carte d'identité, et les vins sont les marqueurs de notre ADN. »

Comment comptez-vous développer l'œnotourisme ?

Nous sommes en train de construire avec les professionnels une route œnotouristique, un circuit global qui comportera des caveaux-relais. Ces caveaux seront des phares de diffusion sur les territoires. Ils pourront accueillir des séminaires, recevoir des groupes et proposer des dégustations de qualité. Ils seront également chargés de diffuser l'information sur les ressources de leur territoire : hébergement, restauration, programmation culturelle, richesses historiques et patrimoniales, activités de plein air, etc. L'idée est d'abord d'inciter les Héraultais à découvrir ou à redécouvrir leur département. Il s'agit aussi de proposer aux visiteurs extérieurs des circuits de visites qu'ils pourront poursuivre d'une année à l'autre.

La réforme territoriale modifie la répartition des compétences entre collectivités. Qu'est-ce qui va changer pour les Héraultais ?

Il faut d'abord savoir que la loi Notre* a supprimé la compétence générale pour les départements et les régions. Ces collectivités n'exercent désormais que leurs compétences spécifiques. Ainsi, la Région est désormais seule compétente pour le développement économique. Nous allons donc conventionner avec elle pour qu'elle nous délègue la capacité de continuer à intervenir, notamment en faveur de l'agriculture et de la viticulture. Même chose pour les transports. La Région devient autorité organisatrice de transports. Or nous avons dans l'Hérault un syndicat mixte, le seul en France, qui marche très bien. Nous allons donc passer, là aussi, des conventions avec la Région pour continuer à exercer cette compétence.

Les discussions semblent moins faciles avec la Métropole de Montpellier ?

La loi Notre* a prévu deux cas de figure. Soit le Département et la Métropole s'entendent sur le transfert à cette dernière d'au moins trois compétences départementales, sur une liste qui en compte huit. Soit il n'y a pas accord, et dans ce cas les huit compétences sont transférées en bloc à la Métropole.

Or il y a désaccord sur la culture ?

La Métropole a demandé à prendre la compétence culture, notamment parce qu'elle est intéressée par l'amphithéâtre d'O et le théâtre Jean-Claude-Carrière, situés dans le Domaine d'O. Pourquoi le Département n'est pas d'accord ? D'une part, parce que le Domaine d'O nous permet de diffuser des événements culturels sur l'ensemble du territoire. D'autre part parce que les activités du Domaine d'O sont financées par tous les contribuables du département. Demain, si ces équipements sont transférés à la Métropole, leur financement reposera sur les seuls contribuables montpelliérains.

La loi ne prévoit-elle pas aussi un transfert des moyens ?

Si bien sûr, mais il faut savoir que la culture est une compétence facultative. Si les équipements du Domaine d'O deviennent métropolitains, nous devons transférer à la Métropole les moyens d'assurer leur fonctionnement ainsi que les personnels affectés à ce fonctionnement. Mais le financement des festivals et des actions culturelles ne fait pas partie de ces obligations.

« Demain, si ces équipements sont transférés, leur financement reposera sur les seuls contribuables montpelliérains. »

Que proposez-vous ?

Je propose à la Métropole d'entrer dans la gouvernance de l'établissement public Hérault Culture, qui gère le Domaine d'O. L'amphithéâtre d'O et le théâtre Jean-Claude-Carrière pourraient être d'utilisation partagée.

Et s'il n'y a pas accord ?

Dans ce cas, nous ne pourrions plus subventionner les communes de la Métropole qui veulent aménager une salle de spectacles ou construire un terrain de sport. Nous n'en aurions pas le droit puisque cela ne relèverait plus de nos compétences. Nous ne pourrions plus non plus subventionner les nouvelles lignes de tramway ni financer les grands projets routiers de Montpellier, comme la déviation Est, le contournement Ouest ou l'achèvement du LIEN. J'ai fait le calcul : la contribution départementale à l'ensemble de ces opérations routières représente 81 millions d'euros d'ici à 2020 plus 284 millions d'euros au-delà de 2020. L'impact financier sera donc très important pour la Métropole.

Vous engagez un programme de 300 millions d'euros pour équiper le territoire en très haut débit. Pourquoi un tel effort ?

D'abord nous ne partons pas de rien. L'opération Num'Hérault a déjà permis d'amener le haut débit sur l'ensemble du territoire, via 1200 km de fibre optique. Il s'agit aujourd'hui de passer au très haut débit. C'est une nécessité ressentie par les entreprises et les professionnels qui travaillent à distance, mais aussi par les particuliers. Pierre Bouldoire, l'élu chargé de ce dossier, le constate lors de ses réunions avec les intercommunalités. Pour elles, le très haut débit est une priorité. L'État vient de nous accorder une subvention de 57,6 millions d'euros. Nous pourrions également compter sur l'aide de la Région et de l'Europe. Enfin, l'opérateur qui sera chargé d'installer le réseau prendra à sa charge une part du financement. Notre engagement, c'est que 100 % des Héraultais soient équipés.

Vous mettez en chantier un Schéma d'amélioration d'accessibilité des services publics. De quoi s'agit-il ?

Cette compétence nous a été donnée par la loi Notre. L'objectif est de faire en sorte que tout citoyen, où qu'il habite, puisse avoir accès à des services au public. Je dis bien services au public,



« Notre engagement, c'est que 100 % des Héraultais soient équipés en très haut débit. »

car cela englobe aussi des services marchands : médecin, infirmier, pharmacien, par exemple. Sur la base d'un diagnostic établi par l'Insee, nous lançons avec l'État une consultation auprès des Héraultais. Au vu des résultats, nous lancerons des appels à projets, via les intercommunalités, pour créer, par exemple, des Maisons de services au public dans des zones isolées. L'État et le Département financent ces projets. Nous nous engageons à accompagner les intercommunalités qui agissent pour répondre à des besoins.

Vous avez engagé une réorganisation des services sociaux. Dans quel but ?

Jusqu'à présent le périmètre des agences départementales de la solidarité était calqué sur les anciens can-

tons. J'ai souhaité qu'il coïncide désormais avec les bassins de vie. Parce que nous sommes là pour répondre aux besoins des habitants et des bénéficiaires de l'aide sociale. Cette nouvelle organisation sera effective au 1^{er} janvier 2017. Le même raisonnement a été appliqué aux agences routières. Là encore, nous avons fait prévaloir la cohérence du réseau sur le respect des limites administratives. Jusqu'ici, une route qui relie deux communes pouvait relever de deux agences différentes. Comment faire comprendre aux usagers que l'on traiterait la moitié d'une route et pas l'autre ? Désormais, nous entrons dans une cohérence d'action.

Vous aviez annoncé il y a un an vouloir regrouper plusieurs services du Département sur un nouveau site appelé Alco 2.

Où en est ce projet ?

Nous venons de sélectionner les cinq équipes d'architectes qui participeront au concours de maîtrise d'œuvre. Le lauréat sera désigné fin 2016. L'intérêt de ce projet est double. Tout d'abord, c'est un projet qui s'autofinancera sur une période de dix à douze ans grâce aux loyers que nous économiserons. Deuxièmement, en regroupant des services disséminés dans toute la ville, nous gagnerons en efficacité et éviterons des déplacements inutiles. Les travaux devraient commencer d'ici deux ans.

Quelles seront les priorités du budget 2017 ?

La priorité est d'essayer de contenir au mieux l'évolution des dépenses de fonctionnement. Nous pourrions ainsi dégager un volume d'investissement d'environ 200 millions d'euros. Car derrière ces investissements, il y a des travaux pour les entreprises et les artisans du territoire. Le Département est ainsi un acteur économique à part entière, tout autant que le garant de la solidarité au sein du territoire.

Logements, routes... Le Département construit

Le territoire de l'Hérault vit au rythme de ses habitants. Bien décidé à suivre le mouvement, le Département investit dans de nouvelles structures pour s'adapter aux besoins des Héraultais : construction de logements, aménagements de routes ou encore création de liaisons cyclables...

Lespignan

60 nouveaux logements livrés

Quoi de plus logique pour les nouveaux habitants de la rue de l'Aramon et de l'impasse du Vignoble, à Lespignan, que d'intégrer leur appartement en période de vendange ! Fin août, Hérault Habitat a terminé la construction de 60 logements à loyer modéré, et les clés ont été remises aux locataires courant septembre. Idéalement situées au bord de vignes, les résidences Le Millésime et Les Vendanges sont un bel exemple de réalisations parfaitement intégrées au paysage de Lespignan. Un projet sorti de terre en quelques mois, pour un montant de 7,5 M€.



Vendargues

Le giratoire du Salaison en service

Le double giratoire du Salaison, à Vendargues, a été mis en service cet été. Ancien point noir du réseau routier, cette infrastructure est bien accueillie par les 35 000 automobilistes qui l'empruntent chaque jour.

1,5 M€

Montant des travaux.

1 M€

Financement du Département.



Cœur d'Hérault

Liaison cyclable sur la RD 609

Entre Ceyras et Clermont-l'Hérault, le Département a réalisé des bandes cyclables colorées de part et d'autre de la RD 609. Un moyen efficace pour sécuriser le déplacement des vélos.

160 000 €

Montant des travaux.

100%

Financement du Département.

Vignoble l'année détresse

Grêle, sécheresse: les vignerons vont faire les frais cette année d'une météo catastrophique. La récolte s'annonce maigre, pénalisant le dynamisme économique de la filière. Au-delà des aides d'urgence, des solutions se profilent pour contrer les effets du changement climatique.

50%
des surfaces touchées
par la grêle dévastées
en quasi-totalité.

60
exploitations et 150 emplois
sinistrés en Pic Saint-Loup.

2100 ha
desservis par le réseau Aqua
Domitia au début de l'été 2015.

Année noire pour les viticulteurs héraultais. Il y a d'abord eu cet orage de grêle du 17 août, qui a ravagé l'Est héraultais. Dans le seul secteur du Pic Saint-Loup, 1500 ha, soit plus de 60% du vignoble de l'appellation, ont été dévastés. Sans compter des dizaines d'hectares arboricoles et maraîchers. Le gouvernement a rapidement annoncé des mesures compensatoires. Mais le Département a décidé lui aussi de mettre en place un dispositif de soutien financier exceptionnel pour aider les vignerons, caves coopératives et arboriculteurs sinistrés. La grêle n'est pas le seul fléau qui s'est abattu sur le vignoble. Les exploitants doivent faire face également à une forte sécheresse, amplifiée par des épisodes venteux. « Ces événements compromettent sérieusement le potentiel de la

récolte 2016 mais aussi celui de 2017 », déplore Yvon Pellet, conseiller départemental en charge de la viticulture.

Département solidaire

De septembre 2015 à juillet 2016, le bilan hydrique a enregistré un fort déficit, atteignant 40% pour les zones Minervoises, Biterroises, basse et moyenne vallée de l'Hérault. Au final, la perte de récolte devrait avoisiner un million d'hectolitres, non sans conséquences économiques pour une filière qui commence à recueillir les fruits de nombreuses années d'efforts qualitatifs. Afin de faire le point sur ces vendanges compliquées, le président du Département, Kléber Mesquida, s'est rendu sur le terrain. Du 9 septembre au 6 octobre, il a visité 45 caves vinicoles, à l'écoute de leurs projets. Le constat est clair : la



Du 9 septembre au 6 octobre, Kléber Mesquida a visité 45 caves viticoles, à l'écoute de leurs projets. Ici, le domaine Castan, à Cazouls-lès-Béziers.

Une filière qui pèse



Yvon Pellet, conseiller départemental en charge de la viticulture

« L'Hérault est le 1^{er} département viticole de la région et le 2^e de France après la Gironde. »

Récolte

Environ 5 millions d'hectolitres sont produits chaque année par 59 caves coopératives et 1300 caves particulières. 75 % de ces volumes sont vinifiés en caves coopératives et 75 % sont déclarés en IGP (indication géographique protégée), ce qui fait de l'Hérault le second département viticole français pour cette dénomination.

Économie

Le secteur agricole héraultais, viticulture en tête, reste le principal pourvoyeur d'emplois dans la région : 7450 personnes participent au travail nécessaire au fonctionnement des exploitations. La vigne contribue ainsi pour 70 % à l'économie agricole du département. Et l'Hérault concentre 38 % du chiffre d'affaires viticole de la région.

Export

30 % des volumes sont exportés, majoritairement en Europe.

fluctuation des rendements d'une année à l'autre oblige un nombre croissant de viticulteurs à mettre en œuvre de nouveaux moyens pour pallier le stress hydrique provoqué par le manque d'eau : évolution des modes de conduite de la vigne, choix de sols et d'expositions adaptés, recours à des cépages plus résistants...

Irrigation raisonnée

À plus long terme, d'autres solutions sont explorées, à commencer par l'irrigation raisonnée, possible en vin de pays et sous certaines conditions. « L'apport en eau se situe au cœur des enjeux, explique Jean-Luc Falip, vice-président délégué à l'aménagement rural, agriculture, viticulture, pêche et forêt. L'irrigation en goutte à goutte, employée dans les pays du Nouveau

Monde, est rendue possible notamment par la construction de l'aqueduc Aqua Domitia, co-financé par le Département, qui amènera l'eau du Rhône vers le Biterrois. Nous allons lancer une étude départementale pour faire un diagnostic et établir un plan d'action pour l'irrigation. »

La lutte contre ces effets du changement climatique passe aussi par le respect des ressources naturelles et de l'environnement. Ce qu'a bien compris la viticulture héraultaise, largement engagée dans une démarche agri-environnementale. Elle le fait avec le soutien du Département, devenu leader régional pour la lutte biologique au sein des parcelles. Habitué aux caprices de dame nature, les viticulteurs ne comptent pas baisser les bras.

Touchés mais pas vaincus

À Castelnau-le-Lez, Camille et Richard Banton ont vu, impuissants, la grêle labourer leurs vignes le 17 août. Les plaies des ceps à peine cicatrisées, ils se sont retroussés les manches pour vendanger.

La joie des vendanges. La naissance sereine de sa première cuvée. Voilà ce qu'aurait dû vivre Camille Banton si des grêlons gros comme des œufs de pigeon n'avaient frappé les deux tiers du vignoble au domaine de Serane, à Castelnau-Le-Lez. À 27 ans, cette œnologue vient d'intégrer la propriété familiale, avec l'ambition de développer une nouvelle gamme de bouteilles, très qualitatives, en IGP Pays d'Oc.

«Des épisodes climatiques de cette envergure sont un coup dur, surtout pour les jeunes. S'installer reste un combat. Or, la dotation jeunes agriculteurs prévoit des pénalités si le plan d'entreprise ne se réalise pas comme prévu, notamment en matière de revenu minimum à atteindre», précise Camille, également secrétaire générale

du Syndicat des jeunes agriculteurs de l'Hérault. Si elle n'a pas sollicité d'aides, la famille a consenti de lourds investissements pour son installation. *«Un an de travail anéanti, une baisse de la moitié du chiffre d'affaires... Nous allons devoir nous serrer la ceinture pendant quelques années»*, soupire son père, Richard, qui n'a guère eu le temps de s'apitoyer.

Ces vendanges, marquées par la sécheresse, lui ont donné du fil à retordre: *«Je voyais les raisins perdre du poids et sécher sur pied, alors même qu'ils manquaient de maturité.»* Pour lui, le métier est en pleine mutation. *«Nous jonglons entre bonnes et mauvaises années de récolte. Confrontés à des charges administratives pesantes et à des contraintes réglementaires croissantes en matière de sécurité alimentaire, de traçabilité et*

«Les viticulteurs doivent maintenant développer de nouvelles compétences et engager des moyens adaptés à ces évolutions climatiques. Mais tout à un prix...»

d'impact environnemental, les viticulteurs doivent maintenant développer de nouvelles compétences et engager des moyens adaptés à ces évolutions climatiques. Mais tout a un prix. Certaines zones viticoles à haute plus-value pourront se le permettre, d'autres sans doute pas.» Même si le découragement guette parfois, Richard Banton n'est certainement pas prêt à abandonner la casquette de vigneron: *«C'est une question de passion.»*



Richard Banton: «Un an de travail anéanti.»



Cap sur l'avenir

La grêle a causé des dégâts particulièrement importants en Pic Saint-Loup. Pour Bruno Daneluzzi, qui dirige la cave des Vignerons du Pic, à Assas, l'heure est au bilan et à la réflexion.



Bruno Daneluzzi: « Saurons-nous pousser ceux qui auront pris notre place dans les linéaires? »



Bruno Daneluzzi, directeur de la SCA Les Vignerons du Pic, à Assas, raconte: « *Je venais de signer le dernier accord de vente concernant nos AOC, à Lunel, quand on m'a appris la nouvelle. J'ai cru à une plaisanterie. Mais une fois sur place, j'ai vu des vignes en hiver.* » Bilan: un tiers de la production volatilisée, dont la moitié en Pic Saint-Loup, avec un manque à gagner estimé à 1 million d'euros. « *Grâce à une taille intelligente, la vigne peut se régénérer sans pour autant donner des fruits* », indique Bruno Daneluzzi, qui s'attend à une « *double peine* » l'an prochain. Les stocks étant déjà tendus, il ne cache pas son inquiétude.

« Un rayon vide ne le reste pas longtemps. Saurons-nous pousser ceux qui auront pris notre place dans les linéaires? Cinquante ans de travail au sein

d'une appellation ne s'effacent pas aussi vite, mais il faudra se montrer offensifs. » En attendant, priorité à la solidarité. La coopérative accompagne « *ceux qui sont en difficulté vis-à-vis des banques et des assurances* ». Nombre d'entre eux n'étaient pas couverts. « *Ils n'avaient rien connu de tel en cinquante ans de métier et se croyaient à l'abri. La coopérative a un droit de regard sur les pratiques culturelles d'un adhérent mais ne peut pas l'obliger à s'assurer. 1,50 à 2 euros l'hecto, c'est énorme, et les contrats sont complexes.* » Des vendanges 2016, Bruno Daneluzzi gardera le souvenir d'une « *course contre la montre* ».

Comme beaucoup, ce professionnel s'interroge sur les bouleversements climatiques. « *En Languedoc, les cépages commencent à souffrir. Le taux de mortalité de la syrah est inquiétant. Les*

« Lorsqu'on m'a appris la nouvelle, j'ai cru à une plaisanterie. Mais une fois sur place, j'ai vu des vignes hiver. »

nappes phréatiques s'épuisent dans certains pays méditerranéens. » De l'irrigation aux cépages résistants, en passant par la confusion sexuelle, il n'écarte aucune piste d'avenir tout en fustigeant les lourdeurs administratives et la rigueur des cahiers des charges en AOC. « *Le Département travaille intelligemment sur ces différentes problématiques et se montre à l'écoute.* » Il faut dire que la vigne est « *le fleuron de l'Hérault* ».



L'œnotourisme est en marche

Le monde du vin, du tourisme et de la randonnée ont uni leurs forces autour d'un projet commun : les Cœno-Rando® en Hérault, un concept unique dans l'Hexagone.

Mettre en place des itinéraires de randonnée sécurisés et aménagés au cœur des vignobles héraultais : ce projet, impulsé par le Conseil départemental, Hérault Sport et Hérault Tourisme, avec le Comité départemental de la randonnée pédestre et Coop de France LR*, s'est concrétisé en 2013 avec la création d'un premier sentier à Cabrières. Depuis, Cœno-Rando® a fait du chemin. Dix caves coopératives ont déjà été accompagnées dans cette démarche qui rapproche grand public et vignerons. Les balades, libres ou guidées mais toujours accessibles, commencent et se terminent au caveau. Poésie à Saint-Saturnin, art et sculpture à Montagnac, biodiversité à Abeilhan ou encore histoire à Montpeyroux : chaque circuit a son identité et bénéficie d'un balisage,

d'une signalétique et d'une communication communes. Il nécessite en moyenne 13 000 euros d'investissement. Le jeu en vaut la chandelle : outre un gain de notoriété, les caveaux voient leurs ventes bondir de 25 à 30 % certains week-ends. L'initiative, elle, a été récompensée lors du 1^{er} Concours national de l'œnotourisme coopératif, en juin dernier. Aujourd'hui, le Département veut aller plus loin. Il travaille à la création d'une route œnotouristique qui aurait pour particularité d'offrir des micro-circuits, avec des caveaux étapes à même de diffuser une offre large, incluant hébergement et restauration, animations culturelles et loisirs de plein air. Une manière de valoriser à la fois nos vins et nos territoires.

* Fédération des caves coopératives de la région.



Thierry Boyer, sommelier-conseil découvreur de vins.

Soyez Vincœurs !

Le Département lance un savoureux concours ouvert à tous les Héraultais (majeurs). Les lauréats, tirés au sort, participeront à l'un des ateliers « vins et mets » organisés dans treize villes héraultaises tous les lundis à partir du 10 octobre. Au menu : présentation et dégustation de vins par le sommelier-conseil découvreur de vins Thierry Boyer, et recette en accord, mitonnée par un chef. Chaque participant repartira avec le diplôme d'ambassadeur « Vincœurs et Saveurs en Hérault ». Tentez votre chance, en vous inscrivant sur le site www.herault.fr

À vos baskets

Les fiches Cœno-Rando®, créées par la FFRandonnée Hérault, en collaboration avec Hérault Tourisme, fournissent aux randonneurs le descriptif et la carte IGN de la randonnée mais aussi de nombreuses informations sur les sites : curiosités, faune, flore, gastronomie et caractéristiques viticoles du lieu visité. Elles sont disponibles dans les offices de tourisme, collectivités locales concernées, caves coopératives et en téléchargement à partir du lien suivant : <http://herault.ffrandonnee.fr/html/26/fiches-randos-herault-et-fiches-balade>



Pour organiser vos week-ends : www.herault-loisirs.fr

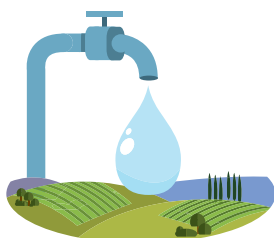
Comment le Département soutient la viticulture

11 200 ha

de terres en cours d'aménagement
(valorisation de friches, aires d'alimentation de captages d'eau potable, abords d'infrastructures, etc)

3 M€

pour **financer les grands projets d'irrigation**
(aqueduc Aqua Domitia et réseaux secondaires)



33



dossiers d'aide à l'acquisition de matériel dans les Cuma (coopératives d'utilisation de matériel agricole)

17

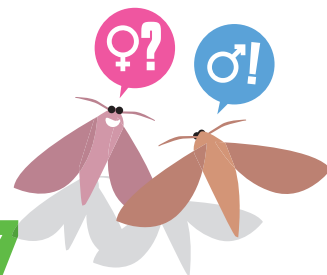
caves coopératives et

211

caves particulières

engagées dans la lutte biologique par confusion sexuelle*, pour un total de **5 328 ha**

* Diffuseurs de phéromones empêchant les papillons de ver de la grappe de trouver des femelles



Promotion

40



événements « Vincœurs & Saveurs »
pour promouvoir les vins et les producteurs du territoire et nos délicieuses routes des vins



Soutien à la filière

60

organisations professionnelles aidées dans la réalisation de leurs missions de soutien au développement de la viticulture.

150 000 €

pour financer **l'Observatoire viticole**, (œnothèque, site internet, colloques et soirées professionnelles)

Hydraulique agricole :
3 000 000 €

Lutte biologique contre le ver de la grappe :
370 000 €

Observatoire viticole :
150 000 €

Divers :
726 000 €

Aide aux organisations professionnelles agricoles :
1 200 000 €

œnotourisme :
150 000 €

Budget 2016 de la filière viticole : 5,6 M €

Une source dynamisante

L'usine d'eau minérale de La Salvetat, bien ancrée dans les hauts cantons héraultais, renforce sa position de premier employeur du territoire et valorise le patrimoine départemental.

Lentement mais sûrement, elle a tracé son chemin. Aujourd'hui l'eau de La Salvetat est leader du marché des eaux naturelles gazeuses en France. L'usine d'embouteillage installée au cœur du Parc naturel régional du Haut Languedoc, à La Salvetat-sur-Agoût, constitue l'une des principales ressources économiques locales. Elle a progressivement porté ses capacités de production à un million de bouteilles par jour et vient de lancer une seconde ligne de production pour un nouveau format de 50 cl. Un investissement de 10 millions d'euros porté par le groupe Danone, qui génère de nouveaux emplois sur le territoire. « C'est un projet de dix ans qui se concrétise, une véritable prouesse industrielle. C'est aussi l'investissement le plus important engagé depuis la construction de l'usine », souligne Bruno Perrier, directeur de l'usine, qui se félicite

de la forte mobilisation des équipes pour la sortie de cette nouvelle ligne. Avec 94 salariés, dont cinq postes créés en 2016, l'usine est le premier employeur local. Elle contribue au dynamisme du territoire grâce à de nombreux partenariats avec des entreprises locales.

« Le Département se félicite d'une telle réussite, commente Marie-Pierre Pons, conseillère départementale du canton. Nous avons accompagné le développement de l'usine, notamment en facilitant les accès par d'importants aménagements routiers. Avec une activité qui génère un trafic de 45 à 50 poids lourds par jour, il était nécessaire que l'usine bénéficie d'accès sécurisés. »

De son côté, la communauté de communes va mettre à disposition de l'usine une zone de stockage pour répondre aux besoins liés à l'augmentation de la production. Un développement exem-

« Le Département a accompagné le développement de l'usine en facilitant les accès par d'importants aménagements routiers. »

plaire sur le plan de l'économie locale, mais aussi sur celui de la préservation d'un espace naturel exceptionnel, avec la création de l'association Pep's (Politique environnementale pour la protection de la source de La Salvetat). Cette association œuvre pour l'aménagement raisonné des villages, la protection des milieux et l'accompagnement d'une agriculture respectueuse de la qualité de l'eau.

Le mois prochain, visite de la source de la Vernière.





Josian Arraou devant la chaîne de production.

« J'ai pu réussir en partant de zéro »

Josian Arraou, habitant de La Salvetat-sur-Agoût, a consacré sa vie professionnelle à la source. Il a vécu toutes les étapes de transformation de l'usine d'embouteillage.

Josian Arraou s'en souvient encore : « J'avais 20 ans en 1990, lorsque la mairie de La Salvetat-sur-Agoût a joué un rôle d'intermédiaire pour lancer les premiers recrutements. » Ce natif de La Salvetat a également en mémoire les témoignages de son père et de son grand-père, qui voyaient les pèlerins sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle s'abreuver auprès de cette source dont les vertus étaient reconnues par tous les habitants. « On m'a envoyé en formation un mois à Évian, puis à l'usine de Badoit. J'ai ensuite démarré sur un poste de mise en palettes et de suivi de l'étiquetage. L'usine m'a donné la chance de partir de zéro et de poursuivre un beau parcours, avec plus de responsabilités. En 2010, la marque a décollé et on a plus que doublé les effectifs, passant de 40 à

90 salariés. » Aujourd'hui Josian est chef d'équipe. Il a su s'adapter et évoluer. « Je suis fier de la confiance qui m'a été accordée. Nous nous sommes formés à de nouvelles machines et à de nouvelles technologies. Participer au développement de notre usine est passionnant. » Une ambition que partage l'ensemble du personnel, dans un esprit de solidarité. « Le week-end, dans son équipe, c'est lui qui a les clés de la maison, confie en souriant Didier Dauvergne, responsable de la production. Nous avons à cœur que "l'esprit Salvetat" fasse de notre équipe l'ambassadrice de notre marque. » L'esprit Salvetat, c'est celui de la marque comme celui du village.



« L'eau gazeuse la plus bue en France. »

Au Moyen Âge, sur le chemin des pèlerins en route pour Saint-Jacques-de-Compostelle, cette eau pétillante jaillissant au lieu-dit Rieumajou désaltérait déjà les passants.

En 1846, la renommée de l'eau de Rieumajou est telle que son exploitation est envisagée. En 1848, l'Académie de médecine reconnaît cette eau très pure comme eau minérale naturelle. La source reçoit sa première autorisation d'exploitation.

L'eau est commercialisée sous le nom de Rieumajou. Le site devient alors une station thermale qui attire de nombreux curistes, convaincus de ses vertus curatives. Elle sera à l'origine du développement touristique local.

En 1990, avec l'augmentation de la demande en eaux gazeuses, la petite source est rachetée par la SA des Eaux minérales d'Évian. Elle renaît sous le nom de son village d'origine, La Salvetat. Dès 1992 on commence à la trouver dans nos magasins. L'usine, construite non loin du site, avec un souci d'intégration à l'environnement, est aujourd'hui un fleuron de l'économie locale. Sa capacité de production est augmentée pour permettre de répondre à une demande en constante progression. L'eau de La Salvetat serait aujourd'hui, selon le groupe Danone, l'eau gazeuse la plus bue en France.



Pour la visite de l'usine, contact OT : 04 67 97 64 44.



Les collégiens se font dégustateurs

Des collégiens ont mené une expérience inédite: goûter et élire leur fromage préféré. Qualité et circuits courts sont mis à l'honneur. Un projet mené en partenariat avec les Fromagers du Salagou.

Éduquer au bien-manger, à la diversité alimentaire et émerveiller les enfants grâce au goût? L'expérience a été menée avec les élèves du collège du Salagou, à Clermont-l'Hérault, autour de la dégustation de fromages issus de producteurs locaux et servis à la cantine.

Exigeants et curieux, les élèves membres du jury ont rempli leur rôle de critiques gastronomiques avec sérieux. Ils ont goûté plusieurs produits issus de la production des Fromagers du Salagou, petite société coopérative ouvrière de production (Scop), et ont élu leurs préférés, qui seront désormais servis dans les assiettes des cantines.

« C'est une expérience dont les retombées vont au-delà de ce que l'on pensait », remarque Dominique Lartigue, référent aux Cuisines centrales, dont la

mission principale est axée sur la recherche de fournisseurs locaux de qualité pour approvisionner les UPC*. *« Non seulement les élèves sont sensibles à l'éducation au goût, poursuit Dominique Lartigue, mais ils sont aussi de formidables passeurs en sensibilisant eux-mêmes leurs parents et leur entourage. »* Cette initiative originale illustre la politique « haute qualité alimentaire » portée par le Département toute l'année. Elle s'inscrit aussi dans le cadre de journées à thèmes destinées à mettre en valeur les produits de notre terroir en favorisant les circuits courts, en partenariat avec des producteurs locaux.

* Unités de production culinaire.

+ La Semaine du goût se déroule du 10 au 16 octobre.



Axel Bilhac, élève de 4^e au collège du Salagou et membre du jury

« Ça nous apprend à moins gaspiller. »

« Je fais partie du conseil de la vie du collège et j'ai été très surpris de l'expérience qui nous a été proposée: goûter de vrais fromages venant d'une vraie fromagerie pas loin d'ici et voter pour élire celui que l'on préférerait. Ce fromage est maintenant servi à la cantine régulièrement. En plus, on est allés voir comment fonctionne la fromagerie, ce qui nous a permis de comprendre ce que c'est que de bien manger. Cette expérience nous fait aussi réfléchir à ce que l'on met dans nos assiettes, et ça nous apprend à moins gaspiller. C'est important pour nous, les dix membres du jury, de faire comprendre tout cela aux autres élèves! »

53 collèges rattachés aux Cuisines centrales.

18 % de produits bio, régionaux ou labellisés servis aux collégiens.

360 kg de fromage livrés toutes les sept semaines, soit 9 000 portions de 40 g.

+ Plus d'infos sur www.herault-enfants.fr

Du buis, des larves et des cochons

Au cœur du Larzac, visite d'un élevage atypique qui fournit une viande d'excellence et constitue un lieu de création et d'invention hors du commun autour du buis.

A Saint-Maurice-de-Navacelles, « Terres Libres », est un lieu de toutes les inventions. Il y a d'abord l'élevage en plein air toute l'année de cochons nourris naturellement, dont la viande garnit les assiettes de restaurants étoilés et peut être trouvée dans des boutiques bios et épiceries paysannes. « Nos cochons vivent en pleine liberté, avec un espace équivalent à un hectare par bête », explique Nicolas Brahic, qui a aussi développé tout un concept de vie autour de son élevage. Car il n'y a pas que le cochon qui l'intéresse. Cet infatigable lanceur d'idées, qui vient de remporter le Trophée de l'excellence Bio 2016 à Paris, a inventé une machine innovante, le Buxor, qui coupe et broie la broussaille – ici surtout le buis – pour la transformer en un humus très riche permettant l'élevage de larves. Ces larves, donnant

naissance à un scarabée endémique, la Cétoine dorée, fournissent elles-mêmes un extraordinaire compost. Elles servent également à l'alimentation animale. Élevées dans un local à la température chaude et constante, elles font le régal des cochons. « C'est une incroyable source de protéine, précise Nicolas : 77 g de larves équivalent à deux kilos et demi de céréales ! »

Outre la commercialisation du substrat de buis pour les sols équestres sportifs, la fermentation du buis broyé fournit une énergie qui alimente toute la ferme. « C'est aussi un compost très performant, qui permet de restaurer et de fertiliser les sols. Le buis, utilisé comme litière, limite aussi les maladies, poursuit Nicolas. Le lien entre la qualité de vie et les sols vivants est évident. Mais la prise de conscience de l'urgence de préserver

Cet infatigable lanceur d'idées a inventé une machine innovante, le Buxor, qui coupe et broie le buis pour le transformer en un humus très riche permettant l'élevage de larves.

ver et restaurer les sols prend du temps. » Pour ce fervent défenseur de l'agroforesterie, la préservation et la régénération des écosystèmes est un engagement de tous les jours. Il y investit son savoir-faire, une pensée visionnaire et une formidable capacité d'innovation.



Au Cœur du Larzac, des cochons élevés toute l'année en plein air, pour une viande d'excellence.



Les larves de la Cétoine dorée, une très riche source de protéines pour nourrir les cochons.



Dimanche 16 octobre, de 14 h 30 à 17 h 30, visite de l'exploitation avec la Maison départementale de l'environnement. Gratuit, sur réservation au 04 99 62 09 40.

Offrir des services accessibles à tous

Le Département de l'Hérault et l'État veulent améliorer l'offre de services sur le territoire. Une large concertation est en cours pour élaborer un plan d'actions d'ici à la fin 2016.

P ermettre à tout un chacun d'accéder rapidement aux services indispensables, c'est l'objectif que le Département de l'Hérault et l'État souhaitent atteindre d'ici six ans dans tous les domaines touchant à la vie quotidienne : commerces de première nécessité, transports, santé, éducation, services sociaux, numérique... Mot d'ordre : l'équité territoriale. La démarche consiste à mettre en œuvre dès 2017 un « Schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public », en application de la loi sur la Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe). Un plan d'actions très concret dont l'élaboration est en cours.

Ce plan s'appuie en premier lieu sur une enquête de l'Insee publiée début septembre. Celle-ci étudie des gammes de services définies en fonction du pu-

blic visé (jeunes, parents, seniors), ainsi que les temps de trajets pour s'y rendre. Si les habitants de l'Hérault apparaissent plutôt bien lotis, notamment grâce à un bon maillage routier, l'étude pointe de réelles disparités territoriales. Ainsi, les franges montagneuses du nord et de l'ouest de l'Hérault sont sous-équipées. Autre faiblesse majeure : de nombreux secteurs manquent de gymnases et de terrains de football.

Le schéma tiendra également compte des avis exprimés par les habitants de l'Hérault. Ceux-ci ont été largement sollicités, du 7 septembre au 8 octobre, de même que les intercommunalités. Quels sont les services les plus utiles, selon eux ? Et sont-ils accessibles ? Les réponses à ces questions permettront d'affiner l'analyse et de bâtir le plan d'actions.

Si les habitants de l'Hérault apparaissent plutôt bien lotis, notamment grâce à un bon maillage routier, l'étude pointe de réelles disparités territoriales. Ainsi, les franges montagneuses du nord et de l'ouest de l'Hérault apparaissent sous équipées.

L'ambition est de mobiliser l'ensemble des opérateurs de services publics et privés, par exemple l'Agence régionale de santé, l'Ordre des médecins, La Poste, la Caisse d'allocations familiales, les intercommunalités, la Fédération de la boulangerie, etc. Ces opérateurs prendront en charge la mise en œuvre de solutions concrètes. Parmi les pistes déjà évoquées : implanter de nouvelles Maisons de services au public (il en existe cinq actuellement), développer les mutualisations, renforcer l'accès au très haut débit...

« À l'avenir, l'accès aux services sur les territoires où ils ne sont plus présents passera par le développement du numérique, assure Pierre Bouloire, premier vice-président du Conseil départemental. Par exemple, en milieu rural, où le nombre de médecins a diminué, le très haut débit devrait faciliter la mise en place de la télé-médecine. »

Cinq Maisons de services au public existent déjà dans l'Hérault à :

- Roujan (photo)
- Olargues
- Olonzac
- Capestang
- Lodève



93%

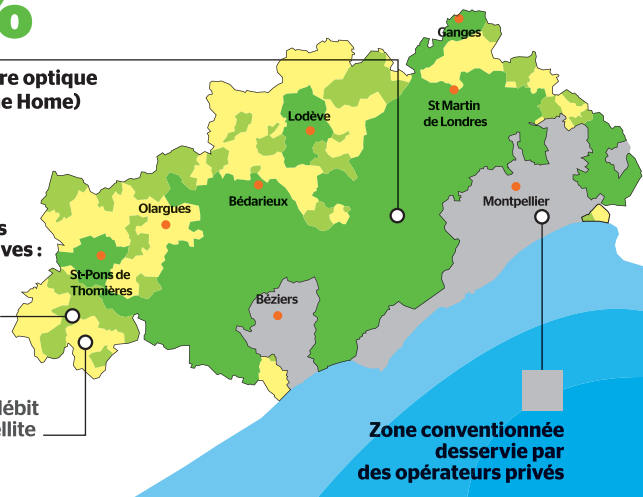
des Héraultais desservis par fibre optique (Ftth : Fiber to the Home)

7%

desservis par des solutions évolutives :

Montée en débit cuivre

Montée en débit radio et satellite



Le très haut débit pour tous en 2022

En 2022, 100% des Héraultais pourront accéder au très haut débit. Le Département a lancé pour cela un programme d'équipement ambitieux. Il bénéficie désormais du soutien affiché de l'État.

Une nouvelle étape a été franchie dans le projet de déploiement du très haut débit sur le territoire héraultais d'ici à 2022. Le 26 août, l'État a donné au Département de l'Hérault son accord de principe au financement du programme à hauteur de 57 millions d'euros. Une subvention très attendue, qui représente 19% du coût total, estimé à 300 millions d'euros.

Le Département de l'Hérault s'est engagé en avril 2015 dans ce projet ambitieux. L'objectif est que 93% des foyers soient raccordés à internet par fibre optique d'ici à 2022. Ce raccordement assurera un débit minimum de 100 Mbit/s, qui pourra augmenter jusqu'à 200 Mbit/s, voire 1 gigabit dans les années suivantes, au lieu de 1 à 2 Mbit/s avec une ligne ADSL classique!

Pour les 7% de foyers restants, des solutions alternatives permettront d'accéder au très haut débit (30 Mbit/s) et de préparer un futur déploiement de la fibre optique.

Les grands opérateurs équipent progressivement les zones urbaines et péri-urbaines, mais ils délaissent les zones rurales où réside pourtant un tiers de la population. Il incombe donc au Département d'agir pour garantir l'équité territoriale. Il financera lui-même une partie du programme, aux côtés de l'État, de la région Occitanie et du Fonds européen de développement régional (Feder). Le reste du financement sera pris en charge par un industriel privé, dans le cadre d'une délégation de service public concessive d'une durée estimée entre 25 et 30 ans. Le délégataire sera désigné courant 2017.



Pierre Bouldoire, premier vice-président du Conseil départemental de l'Hérault

« Une question d'équité »

« Nous sommes très satisfaits du soutien que l'État apporte à notre projet. Le très haut débit représente un enjeu majeur. Il permettra de renforcer notre attractivité économique et de faire de l'Hérault un territoire pilote. Les entreprises, le secteur de la santé, les administrations ont besoin d'échanger rapidement des données volumineuses. Cela favorisera également le maintien de la population en milieu rural. C'est une question d'équité entre urbain et rural, fondamentale pour nous, élus du Conseil départemental. L'impact sera positif avant même la mise en place du très haut débit : le chantier d'installation de la fibre optique devrait créer environ 400 emplois. »

Calendrier

2017

Attribution de la délégation de service public pour l'installation de la fibre optique. Lancement des travaux.

2018

10 000 foyers et entreprises connectés en fibre optique.

2019 à 2022

Chaque année, 40 000 à 60 000 foyers et entreprises seraient raccordés à la fibre.

 www.herault.fr

LE JOUR OÙ...

1875

Cette année-là, l'Italie est enfin réunifiée et libre. Mais, après les troubles de décennies de guerre, la misère incite des milliers d'Italiens à chercher fortune ailleurs. À Sète, notamment.



Les migrants italiens, souvent des pêcheurs émérites (photo début XX^e siècle. Archives départementales)

Les Italiens ici, ça ne date pas d'hier. Sans remonter à l'Antiquité et la conquête de la Narbonnaise par les Romains, on note, dès le Moyen Âge, l'arrivée de ressortissants de la Péninsule en France. Ils sont peu nombreux mais représentent une élite économique et culturelle : marchands, par exemple, attirés au XII^e siècle par les foires de Champagne, banquiers lombards autorisés à s'établir à Paris dès 1225 ou encore, quelques siècles plus tard, le très emblématique Léonard de Vinci à la cour de François I^{er}. Le port de Sète, qui n'existe que depuis 1666 par la volonté de Louis XIV, n'échappe pas à la règle de cette immigration plutôt élitiste. Au XVIII^e siècle, la ville accueille ainsi de riches commerçants de Sardaigne ou de Gênes qui vont contribuer à son développement. À tel point qu'à la veille de la Révolution, sa population aura sextuplé et comptera 6500 personnes.

Tout change à partir du dernier quart du XIX^e siècle. Ce ne sont plus uniquement des entrepreneurs ou des artistes qui quittent la « Botte », en quête de nouveaux horizons, mais

tout un petit peuple de crève-misère et de meurt-de-faim. Un filet continu d'abord, avant de devenir plus abondant pour ne se tarir que vers 1930. C'est que l'Italie, morcelée et en partie dominée, s'est battue des années pour recouvrer son unité et sa liberté. C'est chose faite en 1870, avec le concours de la France de Napoléon III. Les Garibaldiens s'en souviendront lors de la guerre de 1870 contre la Prusse, puis en août 1914, où ils combattront pour notre pays. N'empêche, cette résurrection en tant que nation ne remplit pas les écuelles des plus pauvres. Ceux du *Mezzogiorno* défavorisé, notamment. À Sète, on les appellera - à tort - les « Calabrais ». À partir de 1875, on dispose de données fiables concernant la provenance et la destination de ces migrants.

C'est le cas, en particulier, de deux villages du golfe de Naples, Gaete et Cetara, qui se videront car nombre de leurs habitants vont venir s'installer dans l'Île singulière. Souvent, le chef de famille et son fils aîné tentent l'aventure en éclaireurs. Ce sont généralement de pauvres mais compétents pêcheurs qui s'engagent comme marins. S'ils rencontrent parfois l'hostilité, ils ne subiront pas les lynchages infligés à leurs compatriotes en d'autres lieux (Beaucaire 1882, Aigues-Mortes 1893...). Au contraire, beaucoup feront souche et prospéreront en devenant patrons-pêcheurs. D'autres seront manœuvres, dockers ou ouvriers, tout en s'intégrant dans une cité à laquelle ils contribueront à donner ses couleurs de Venise languedocienne mâtinée d'exubérance et de truculence napolitaine. Si les démographes affirment que cette immigration italienne fut limitée par rapport à celle, intérieure, venant des montagnes ou du Sud-Ouest, les Sétois savent que le sang transalpin fait profondément partie de leur histoire mêlée. Un mélange plutôt réussi à l'aune des artistes qui l'ont illustrée, de Georges Brassens à Paul Valéry, en passant par Hervé Di Rosa ou Jean Vilar. Entre autres.



Extrait du *Practica Chirurgiae (La Pratique de la chirurgie)*, de Roger de Parme, célèbre médecin du XII^e siècle. Parchemin du XIV^e siècle, conservé à la faculté de Médecine de Montpellier.

L'Hérault en expo 2000 ans d'histoire

Du 20 octobre 2016 au 14 janvier 2017, les Archives départementales célèbrent 2000 ans d'histoire de l'Hérault. Une occasion d'exposer des pièces rares. De vrais trésors de notre mémoire collective.

C'est une expo événement. Ses visiteurs vont avoir la chance de découvrir des objets et documents précieux qui ne sortent jamais ou presque de leurs réserves sécurisées. Tel le cartulaire de l'abbaye de Gellone (Saint-Guilhem-le-Désert), composé de 588 actes datés de 804 à 1236, et précieusement conservé aux Archives départementales. Mais une vingtaine d'autres institutions françaises et étrangères ont été mises à contribution pour réunir les plus belles ou les plus parlantes pièces de notre histoire : des archives nationales – jusqu'à celles de la Couronne d'Aragon ou du Prato en Italie –, les universités de Montpellier, de Bâle, de Padoue, des musées, des bibliothèques, etc.

Ainsi sera visible pour la première fois dans l'Hérault l'original du manuscrit des

frères Platter, qui visitèrent notre région au XVI^e siècle. *«L'Hérault est depuis toujours une terre de communication, où nombre de cultures ont déposé leur empreinte siècles après siècles»*, souligne Sylvie Desachy, directrice des Archives départementales. C'est l'une des leçons que donne cette vision globale des 2000 ans dont nous sommes issus, entre bouleversements et permanences. À l'exemple de cette voie immémoriale qui reliait l'Italie à l'Espagne, devenue Via Domitia avec les Romains et dont l'actuelle A9 ne s'écarte guère. D'ailleurs, l'exposition n'oublie pas les XIX^e et XX^e siècles, notamment en ce qui concerne les voies de communication, le commerce, le tourisme, la viticulture...

+ d'infos : www.pierresvives.herault.fr



Renaud Calvat,
vice-président délégué à
l'éducation et à la culture

«Une sorte
d'invitation au
voyage»

« Nous avons voulu une sorte d'invitation au voyage dans le temps et l'espace de l'Hérault, tout en montrant la multiplicité de ces espaces et leurs interactions. Ceux de la vigne, de l'olivier ou de la garrigue, bien sûr, mais aussi ceux d'un monde où domine le droit romain, où l'on valorise la culture scientifique et où très tôt se tissent des liens avec des universités comme Salerne, Bologne ou Padoue. Les influences méditerranéennes y sont très marquées et elles feront de Montpellier une tête de pont cosmopolite du savoir. Mais, par exemple, le savoir-faire de Pezenas, qui obtient le monopole des épices, permet aussi que s'élaborent des médicaments rares. Nous sommes réellement dans une dimension interactive qui concerne tout le territoire.

18 mois

c'est le temps de préparation qui a été nécessaire pour monter l'exposition.

200

pièces sont exposées au public. Avec des actions spécifiques vers les jeunes et les scolaires.

1570

l'année où Abraham Ortelius publie la 1^{re} carte du Languedoc.

RETOUR SUR...

L'Hérault sous l'eau

Les intempéries de septembre 2015 ont causé de gros dégâts dans la partie nord de l'Hérault. Les agents du Département se sont mobilisés pour faciliter les secours, nettoyer les cours d'eau, réparer les routes et les ponts.



Marie-Christine Bousquet,
maire de Lodève et conseillère
départementale

« Je n'avais jamais vu ça, des pluies aussi intenses, des ruissellements, des rues éventrées... Il y a eu une très forte solidarité du Département et de plusieurs communes qui nous ont envoyé des renforts. »

Les 12 et 13 septembre 2015, de violents orages ont provoqué un débordement des cours d'eau qui ont tout emporté sur leur passage, du Lodévois jusqu'à Ganges, en passant par le Larzac et la Séranne. Un désastre ! Patrick Triaire, directeur de l'hôpital de Lodève, se souvient : *« L'hôpital avait été inondé, le rez-de-chaussée, le sous-sol... C'était envahi de boue, de gravats, de déchets. Nous avons continué à fonctionner, mais les dégâts étaient importants : l'imagerie médicale était fichue, les ascenseurs en panne... Il a fallu 24h pour tout pomper et nettoyer, avec l'aide du personnel hospitalier, des pompiers, des forestiers sapeurs, de la Croix-Rouge et d'habitants de Lodève. »* Les agences routières du Département sont aussitôt intervenues pour déblayer les routes, sécuriser la circulation et faciliter l'arrivée des secours. Le service des moyens opérationnels a dégagé les cours d'eau obstrués par des amas de branchages et

d'objets divers. Au total, 125 agents, équipés d'engins et de camions, se sont mobilisés au secours des habitants. Les forestiers sapeurs ont participé au nettoyage et au déblaiement. Sans tarder, le Département a également engagé des études techniques et environnementales pour la réparation de la voirie. Refaire des murs de soutènement, réparer des parapets, reconstruire des pans de route... De quoi occuper les équipes pendant plusieurs mois. Le coût des dommages sur les routes départementales est estimé à 3,6 millions d'euros. Enfin, le Département s'est empressé d'apporter son soutien aux communes les plus démunies, durement touchées par les intempéries. Il les a aidées à chiffrer les dégâts et déposer des demandes de subvention. Il a également débloqué des financements. Un an après les intempéries, environ 70% des ouvrages détruits sur les routes départementales étaient réparés.



1



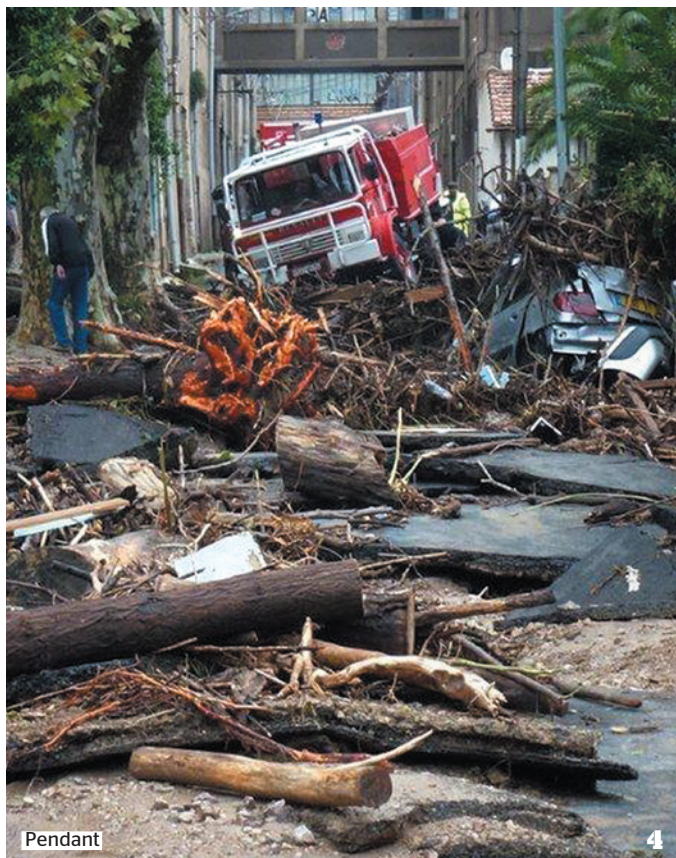
Pendant

2



Après

3



Pendant

4

1 La D25 s'est effondrée entre Madières et Saint-Maurice-de-Navacelles. Après plusieurs de mois de travaux, elle a été rouverte à la circulation mi-septembre.

2 et 3 À Saint-Pierre-de-la-Fage, le ruisseau a submergé le pont et emporté une partie de l'ouvrage. Tout a été réparé.

4 et 5 À Lodève, la Lergue a débordé sur la RD 148, emportant avec elle un pan de route, les parapets et les réseaux. Les travaux de remise en état sont achevés.



Après

5

COMMENT JE FAIS...



Le bibliobus ou quand le livre vient à vous

Véritables bibliothèques ambulantes, les trois bibliobus du Département servent et desservent 235 communes du territoire.

Aujourd'hui Danièle est impatiente. « C'est le jour de ravitaillement », lance-t-elle malicieusement. Danièle Revelly attend le bibliobus départemental qui vient renouveler pas moins de 300 ouvrages à la « Fontaine aux livres », petite médiathèque au cœur de son village de Saint-Génies-de-Fontedit, à une vingtaine de kilomètres de Béziers. « C'est le branlebas de combat ! Tout le monde s'y met. Même René, le chauffeur du bibliobus, nous aide en enregistrant les livres qui sortent. » Cette bénévole de choc, ex-chauffeur de bus, a toujours dévoré les livres. Elle fait vivre depuis un an, avec deux autres bénévoles, la toute nouvelle bibliothèque du village. « On a

118 abonnés. Le Département nous a bien aidées en finançant 80 % de l'équipement du local mis à disposition par la mairie. »

Les trois bibliobus du Département sillonnent ainsi les routes pour renouveler le fonds d'ouvrages de communes parfois très isolées. Ils desservent les villages tous les six mois et permettent de renouveler un fonds de 300 ouvrages à chaque passage. « Nos lecteurs petits et grands sont enchantés de découvrir les nouveautés, et c'est un immense plaisir de voir les enfants se jeter sur les étagères ! »

+ d'infos :
www.pierresvives.herault.fr
Tél. : 04 67 67 30 00



Catherine Reboul, conseillère départementale du canton de Cazouls-lès-Béziers et adjointe au maire de Saint-Genès-de-Fontedit.

« Amener la lecture au plus près des habitants »

« Les bibliobus sont de véritables antennes mobiles de la Médiathèque départementale. Ils desservent régulièrement toutes les bibliothèques adhérentes au Réseau départemental de la lecture publique. C'est un outil très précieux pour démocratiser la culture en amenant la lecture au plus près des habitants, même dans les lieux les plus isolés, ainsi que pour les enseignants et les scolaires. Je tiens à souligner le rôle primordial des bénévoles, qui sont formés gratuitement par la Médiathèque départementale et qui font vivre nos petites bibliothèques. »

200 000 livres

sont prêtés chaque année par la Médiathèque départementale aux bibliothèques du département.

70 ans

C'est l'âge de la Médiathèque départementale de l'Hérault, l'une des plus anciennes de France.

COUP DE CŒUR

SORTIR



Pleine, une pièce comme un polar

La jeune auteure montpelliéraine Marion Pellissier signe cette mise en scène en coproduction avec le Domaine départemental d'O. *Pleine* est une œuvre sensible, rythmée comme un polar, sur une grossesse qui n'en finit pas. Un dialogue délicat où théâtre et vidéo s'entremêlent, où le rêve rattrape la réalité. Les 13, 14 et 15 octobre à 20h.

 **0 800 200 165** et
www.domaine-do-34.eu



SORTIR

Ce mois-ci encore, le Département et ses partenaires vous ont concocté une ribambelle de rendez-vous culturels pour tous les âges et tous les goûts. En voilà une petite sélection, à découvrir à Montpellier (Domaine d'O et pierresvives) et à Béziers (SortieOuest à Bayssan-le-Haut).



**Gratuit
ou presque**



**Jeune
public**



**Accessible
handicap**

**Vendredi 21 octobre
Frontignan**



Le b.a.-ba du conte

Vous aimeriez apprendre à raconter des histoires à vos proches ou à vos enfants? La médiathèque Montaigne vous invite à rencontrer Claude Delsol, un conteur languedocien qui parle aussi bien avec ses mots qu'avec ses mains. De 9 h à 17 h. Tout public. Gratuit, sur inscription.

**Renseignements: 04 99 57 85 00
et <http://mediatheques.thau-agglo.fr>**



**Les 13 et 14 octobre
Montpellier Domaine d'O**



Guitare en vedette

Unique événement en Europe consacré à la guitare, les Internationales font escale au Domaine d'O pour deux concerts exceptionnels: solo acoustique de l'artiste israélien Asaf Avidan le 13 à 20 h 30 (tarifs: 42€/40€), et Lisa Simone dans une collection de pépites soul-jazz, le 14 à 20 h 30 (tarifs: 36€/34€).

**Renseignements: 04 67 66 36 55
et www.les-ig.com**



**Samedi 22 octobre
Montpellier pierresvives**



Ça va jazer!

Il fait partie de ces musiciens jubilatoires, capables d'amener leur public vers l'euphorie. Le pianiste de jazz Jacky Terrasson se produit en solo à pierresvives pour l'un de ses rares concerts en France cette année. À 16 h. Tout public. Gratuit. Billetterie obligatoire, ouverte une heure avant le concert.

**Renseignements: 04 67 67 30 00
et <http://pierresvives.herault.fr>**



**Dimanche 30 octobre
Lodève**

Visite patrimoniale

Le domaine de Montplaisir ouvre exceptionnellement ses portes au public. Étroitement lié à l'histoire de Lodève, cet ancien domaine agricole est devenu résidence de prestige et site de production textile au XIX^e siècle. Rendez-vous à 14 h 30 pour une visite guidée hors du temps entre canaux, rivières, jardins et ponts.

Tarifs: 5€/3,50€, gratuit -12 ans.
Renseignements: 04 67 88 86 44



**Du 7 au 15 octobre
Sète**



Viva la S.A.L.S.A.

Dédiée aux cultures latino-américaines, la semaine artistique S.A.L.S.A met les petits plats dans les grands pour fêter ses dix ans: rétrospective en films sur des thèmes marquants, concert, expositions photos, soirée musicale et dansante, après-midi littéraire... Entrée libre sauf cinéma Comœdia.

**Renseignements: 06 29 58 28 53
et <http://salsa7.weebly.com>**



**Du 8 au 23 octobre
Pézenas**

Festival d'art lyrique

De *La Bohème*, de Puccini, aux opérettes de Francis Lopez; des polyphonies corses au *Messie*, de Haendel, en passant par les chants russes: la 10^e édition de Pézenas Enchantée permet à chacun de trouver son bonheur. Films, expositions, miniconcerts gratuits et master class avec Marie-Ange Todorovitch sont aussi au programme. Tarifs: 20€/15€.

Rens.: www.pezenasenchantee.fr



**Vacances scolaires
Prades-le-Lez**



L'écologie par le jeu

Entre découverte et jeux, j'essaie de comprendre les alternatives durables (le 12). Je fabrique une table en carton (le 20). Je concocte mes salades de saison (le 24). Ou je m'intéresse aux enjeux du changement climatique sous forme de jeux vidéo (les 24, 25 et 26). Ateliers adultes et enfants. Maison de l'environnement. Gratuit, sur inscription.

Renseignements: 04 99 62 09 40



**Mercredi 12 octobre
Lunel**



Princesses en carton

Un roi se lamente d'avoir engendré trois princesses nées pour se pomponner. Quand la guerre éclate, ce sont pourtant elles qui sauvent la situation. Entre théâtre, clown, danse et acrobaties, la compagnie Alma propose une fable poétiquement féministe qui avance à cent à l'heure. Pour petits et grands (+5 ans). Salle Brassens. Tarif: 7€.

Renseignements: 06 6156 88 42



**Du 8 au 16 octobre
Dans tout l'Hérault**



La science en fête

Petits et grands, curieux ou passionnés vont pouvoir expérimenter, rencontrer des chercheurs et découvrir différents domaines scientifiques sur le thème de « L'alimentation pour tous ». Du Village des sciences, à Montpellier, au Centre Cebenna d'Olargues, plus de 70 animations sont prévues dans le département. Gratuit et convivial.

Renseignements: www.fetedelascience.fr



**Du 7 au 9 octobre
Béziers Sortie Ouest**



Week-end romantique

C'est le grand événement classique de la rentrée: une série de concerts autour de la musique de chambre de Brahms, le plus célèbre des compositeurs romantiques. Et d'autres surprises interprétées par le quatuor Van Kuijk, Lise Berthaud, Olivier Patey, Adam Laloum. De 6 à 16€. Collégiens de l'Hérault: 1€.

**Renseignements: 04 67 28 37 32
et www.sortieouest.fr**



**Les 9, 13, 14, 15 et 16 octobre
Cœur d'Hérault/Salagou/étang de Thau**

Concerts flottants

Un duo de musiciens interprète un morceau de piano flottant sur l'eau pendant qu'un trompettiste joue tout en se baignant. Mêlant classique, jazz et chant, le PianO du lac fait vivre au public un moment inoubliable dans des sites héraultais de toute beauté. Billeterie volontaire (prix conseillé: 10€).

**Renseignements: 07 81 49 50 76
et www.pianodulac.fr**



**Les 15 et 16 octobre
Ganges et Brissac**



Bivouac radiophonique

Le samedi, la scène de l'Albarède se mue en plateau radio: chasse aux sons pour petites oreilles, drôle de vélo-projection, soirée d'écoute active. Le dimanche, direction Brissac pour une master class avec un pro du son, un pique-nique radiophonique spécial jeune public... Tarifs: 12€/6€.

**Renseignements: 04 67 73 15 62
et www.theatre-albarede.fr**



Julie, nouvelle habitante de MasCobado

« On a imaginé ensemble un projet qui a changé ma vie. »

À la Maison départementale de l'environnement, à Prades-le-Lez, en accès libre :

Exposition

L'habitat participatif en Languedoc-Roussillon. Réalisée par Hab-Fab. Présentation d'exemples concrets et maquettes présentées par les étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier (Ensam).

*Jusqu'au 31 décembre.
Lundi à vendredi de 14h à 17h.
Samedi et dimanche de 14h à 17h30.
Visite guidée gratuite sur rendez-vous au 04 99 62 09 40.*

Gratuit sur inscription :

Ateliers ludiques pour réfléchir et concevoir son propre habitat participatif à partir de cubes.
Mercredi 19 octobre et 16 novembre à 14h30.

Échanges-débat avec Frédéric

Jozon et les représentants de Hab-Fab.
Vendredi 28 octobre à 18h.



En savoir plus :
www.hab-fab.com et
www.ecohabitons.org

Le nouvel art d'habiter ensemble

Un mode de vie et de partage impliquant les futurs habitants dans la conception et la gestion de leurs logements. Une pratique émergente au service de l'innovation sociale et de l'intérêt collectif.

Convivialité, entraide, partage, qualité environnementale... Autant de valeurs que des citoyens en nombre croissant souhaitent appliquer dans leur quotidien et dans leur cadre de vie. Être collectivement acteurs dans un projet d'habitat, c'est aussi en diminuer les coûts et les dépenses au quotidien par maintes formes de coopération.

Dans l'Hérault, les projets prennent forme. Sous l'impulsion d'Hab-Fab, une société coopérative qui vise à faire sortir l'habitat participatif de l'expérimentation, des exemples concrets commencent à voir le jour. Direction le quartier des Grisettes, à Montpellier. Là, 23 familles, constituées en association, viennent d'emménager dans leurs nouveaux bâtiments du MasCobado. Chacune a pu concevoir son logement avec

l'architecte et participer à la définition de nombreux espaces mutualisés : quatre buanderies, un atelier bricolage, une salle polyvalente, trois chambres d'amis, un jardin potager, un verger et une terrasse en toiture avec vue panoramique. **« Ici, la coopération au quotidien s'est naturellement mise en place une fois tous les habitants entrés dans les murs, explique Julie, nouvelle résidente. Nous nous sommes organisés pour gérer nous-même les charges communes. Nous avons réussi ensemble à construire à moindre coût un voisinage convivial et solidaire, accessible à tous et respectant l'environnement. »** Une expérience qui rend aussi possible la mixité sociale, avec cinq logements sociaux en location. Une première en France !





Forestiers sapeurs 40 ans d'actions

La défense des forêts contre les incendies (DFCI) dans l'Hérault, c'est eux ! Les forestiers sapeurs entretiennent les chemins et, durant l'été, avertissent du moindre départ de feu. Depuis 40 ans.

Depuis 40 ans, les forestiers sapeurs jouent un rôle majeur dans la prévention des incendies. Au nombre de 105, ils arpentent les forêts tout au long de l'année : ils débroussaillent, élaguent, entretiennent le réseau de pistes, citernes et tours de guet de la DFCI. « C'est primordial, cela permet aux pompiers d'intervenir très vite sur les feux », souligne Olivier Paire, chef de service DFCI. Créé en 1976, le corps des forestiers sapeurs est passé en 1984 sous la responsabilité du Conseil général (devenu Conseil départemental), dans l'Hérault comme dans six autres départements français. Depuis, leurs missions se sont élargies. Ils interviennent en cas d'incendies. Ils aident alors au débâchage des routes, au désembâchage des cours d'eau et prêtent main-forte

aux sinistrés. Mais la prévention des feux reste leur tâche prioritaire. En juillet et août, ils sont en alerte 7 jours sur 7. Ils patrouillent dans des 4x4 équipés de citernes de 600 à 1300 litres et montent sur les tours de guet pour surveiller les alentours. « Quand il y a un départ de feu, les forestiers sapeurs sont les premiers sur les lieux et peuvent l'éteindre. Ils ont l'avantage de la proximité et connaissent le terrain comme leur poche », explique Jacques Rigaud, conseiller départemental. Équipés de GPS et de radio, les forestiers sapeurs géolocalisent un début d'incendie et transmettent l'information à la plateforme du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis), qui décide aussitôt des moyens à engager.



www.herault.fr



Fabrice Zumthor, chef du groupe des forestiers sapeurs à Saint-Pons-de-Thomières

« Nous sommes sur 84 % des départs de feu »

« Nous sommes sur le terrain tous les jours dans la prévention des incendies. On sensibilise les gens, on rappelle les règles de sécurité. L'hiver, on débroussaille sur 10 mètres de part et d'autre de la piste DFCI, pour que les camions des pompiers passent sans problème en été, et pour que la piste fasse une coupure, empêchant le feu de se répandre vite. On débroussaille aussi autour des citernes et on entretient tous les équipements. L'été, on équipe nos véhicules pour lutter contre les incendies. Dès qu'une fumée ou un feu sont signalés, on doit y être très vite, en moins de dix minutes. Nous sommes les premiers intervenants sur 84 % des départs de feu. Puis, les pompiers prennent le relais. »

Les forestiers sapeurs en 2015

164

interventions sur des départs de feu.

243

missions de reconnaissance sans intervention.

6 minutes

Délai d'intervention moyen.



Le nouvel élan de la bouvine

Les jeux taurins et les courses camarguaises continuent d'animer de nombreux villages héraultais. Leur profusion témoigne de la vitalité de la bouvine, tradition où taureaux et raseteurs sont les héros.

D'avril à début novembre, pas moins de 700 courses camarguaises ont lieu dans les arènes de la Petite Camargue - le « triangle d'or » de la bouvine, à cheval sur l'Hérault, le Gard et les Bouches-du-Rhône. 332 000 spectateurs assistaient l'an dernier à cette course spectaculaire où des raseteurs s'arment de courage et d'agilité pour attraper à l'aide d'un crochet des glands (pompons blancs) accrochés aux cornes du taureau et une cocarde (petit ruban rouge) fixée au milieu de son front. « C'est 40 000 de plus qu'en 2013, constate Jacques Mailhan, président de la Fédération française de la course camarguaise. Et les spectacles de rue des fêtes votives, tels que les *abrivados*, *bandidos*, ou *encierros*, continuent d'attirer beaucoup de monde. » Dans les 14 écoles taurines de la Petite Camargue

(dont 6 dans l'Hérault) les élèves – de 10 à 20 ans – sont eux aussi un peu plus nombreux. 324 se préparent actuellement à prendre la relève et à devenir, peut-être, des graines de champion, à l'instar de l'exceptionnel Sabri Allouani, sorti de l'école de Vendargues.

Tous ont démarré sur un carretton (cornes fixées sur un chariot mobile) avant de toucher la tête de leur première vache, à 14 ans. « *Beaucoup de nos jeunes recrues sont déjà de très bons raseteurs. L'engouement revient* », se réjouit Jacques Mailhan. Dans la confrontation du raseteur avec l'animal, quelles que soient les prouesses, la première vedette, c'est tout de même le taureau.

 **+ d'infos: www.ffcc.info**



Micham Fadli
Président de l'Association
des raseteurs

« Un défi personnel qui demande du courage »

« On fait ce métier par passion pour le taureau, avec l'impression d'appartenir à un milieu unique. Raser est une discipline sportive qui demande une grande agilité. Il faut courir très vite, sauter au-delà de barrières, avoir de l'endurance. Il y a une vraie émotion, notamment lorsqu'on touche la tête de l'animal la première fois. Le face-à-face de quinze minutes chrono avec une bête élevée à l'état quasi-sauvage est un défi personnel qui demande du courage en même temps qu'une connaissance et une vraie maîtrise de soi et une hygiène de vie plutôt stricte. Il y a actuellement beaucoup d'Héraultais dans la catégorie Ligue, des stagiaires qui viennent de sortir de l'école taurine. C'est très prometteur pour l'avenir de ce sport. »

L'Hérault c'est :

23
arènes

35
manades

6 écoles
Baillargues, Pérols, Mauguio,
Vendargues, Lunel, Portiragnes.

SÉRIGNAN

La culture dans la nature

Du 10 au 14 octobre, Sérignan sera la star de l'émission Super Hérault, animée par Philippe Montay sur France Bleu Hérault. Zoom sur une commune qui sait marier audace et tradition.

Sérignan aurait pu n'être qu'une cité balnéaire, vivante l'été grâce à ses plages, sommeillante l'hiver. Ce n'est pas le cas. « Sérignan n'a pas seulement un cadre naturel splendide à offrir aux vacanciers. C'est une ville pleine de passerelles qui l'ont ouverte sur l'avenir », résume Charlotte Guitton, guide conférencière à l'Office de tourisme Béziers-Méditerranée. Le Musée régional d'art contemporain, qui collectionne les grands noms de la peinture actuelle, est une institution à Sérignan depuis un quart de siècle.

On vient ici aussi pour les concerts de la Cigalière, dont les abords ont été magnifiés par le plasticien Daniel Buren. « L'artiste Ben, qui a exposé ici, a dessiné pour la ville une carte postale avec une devise : "Il se passe toujours quelque chose à Sérignan" », s'amuse la guide.

Surtout, les événements ont lieu toute l'année. De la foire au gras, en décembre, au festival de bande dessinée, en juin. « Sérignan, ce sont aussi des gens et des associations pour se rencontrer. Dans les rues, on parle italien ou espagnol depuis que la viticulture a amené ici des ouvriers pour travailler la vigne. »

L'architecture viticole typique et les demeures bourgeoises du XIX^e siècle – dont le domaine Viennet qui abrite aujourd'hui l'hôtel de Ville – font écho à l'âge d'or de ce « terroir noble » d'où sont extraits des vins primés au niveau national. La ville, qui a aussi des ambitions écologiques, a mis au point un réseau de déplacements doux qui permet aux piétons et aux cyclistes de s'y déplacer, de se rendre à l'école ou d'aller jusqu'à la mer et sur le site sauvage des Orpellières. « C'est un endroit où

« Dans les rues, on parle italien ou espagnol depuis que la viticulture a amené ici des ouvriers pour travailler la vigne. »

s'enraciner », confie Charlotte, passionnée par les pierres où se raconte encore l'histoire du village. Ses lieux préférés, après la Cigalière : la collégiale romano-gothique qui domine l'Orb, à deux pas de la ville. Et le parc du château Vargoz, aujourd'hui résidence d'artistes, dont les sculptures évolutives ravissent les promeneurs.

L'émission Super Hérault est diffusée tous les jours, du lundi au vendredi, de 12 h 30 à 13 h. Prochaine étape : Cazedarnes, du 17 au 21 octobre.



1 « Sérignan est une ville pleine de passerelles qui l'ont ouverte sur l'avenir » – **2** La Cigalière, magnifiée par Daniel Buren – **3** La collégiale Notre-Dame de Grâce, l'un des plus beaux exemples d'art gothique en Biterrois.



EXPRESSION LIBRE

Ces propos sont sous la stricte responsabilité de leurs auteurs. Loi de démocratie de proximité (27/02/2002)

Groupe Majoritaire Gauche Républicaine

Le Département accompagne l'adaptation de la société au vieillissement

La question du vieillissement est essentielle pour l'avenir de notre pays : en 2050, un tiers des Français aura plus de 60 ans. La nouvelle loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement, véritable réforme de justice sociale, apporte des solutions concrètes aux enjeux qui se présentent à nous aujourd'hui, mais c'est aussi une loi d'anticipation pour les générations futures. Voulu par le Président de la République et élaborée à l'issue d'une large concertation, cette nouvelle loi concerne tous les Français : toutes les familles sont à un moment donné touchées par le vieillissement d'un proche.

Nous savons que l'avancée en âge aggrave et amplifie les disparités. Adaptation des logements, lutte contre l'isolement, plan de prévention, soutien aux proches aidants, la loi a pour ambition de favoriser la mobilisation de la société toute entière autour du vieillissement, dans sa double dimension du bien vieillir et de la protection des plus vulnérables. Il est primordial d'anticiper, de prévoir pour mieux repérer et être en mesure de combattre les premiers facteurs de risque de perte d'autonomie, autant que d'assurer un accompagnement de qualité à domicile comme en établissement. Les principales mesures concrètes de la nouvelle loi concernent la revalorisation des allocations des personnes qui en ont le plus besoin, l'amélioration de l'APA à domicile, la reconnaissance et le soutien aux proches aidants à travers le droit au répit. Le congé de soutien familial devient congé de proche aidant et de nouvelles aides améliorent la prévention de la perte d'autonomie. Il existe aujourd'hui 37500 bénéficiaires de l'APA dans l'Hérault, dont plus de 26 000 à domicile. En 2016 le Département consacre 336 millions d'euros aux mesures en faveur des personnes âgées et handicapées, soit 69 % du budget de la solidarité. Répondre à la perte d'autonomie, au handicap et à la dépendance, soutenir et accompagner les personnes âgées et leurs familles, donner à chacun la possibilité d'une vie décente, tel est le cœur de la politique de gauche défendue par le groupe majoritaire du Département de l'Hérault.

Renaud Calvat
Président du Groupe

Groupe Hérault Citoyens

Les Conseillers départementaux des cantons de Montpellier 1, Montpellier 3, Montpellier 4 et Montpellier 5 représentent environ 200 000 habitants du territoire héraultais.

Pourtant, à ce jour, et 18 mois après notre élection, il nous est toujours refusé les moyens indispensables au bon exercice de notre mandat.

Nous n'avons toujours pas pu embaucher un attaché de groupe, ni même... une secrétaire !

De plus, notre parole est totalement muselée.

En juin 2016, la tribune « libre » que nous souhaitions voir publiée - qui s'indignait du fait que deux Conseillers départementaux louent un local à Hérault Habitat, bailleur social - n'a pas été publiée au motif qu'elle n'était pas conforme au Règlement Intérieur du Département ! En août 2016, nous avons rappelé dans notre tribune « libre » nos adresses mails, afin que les citoyens qui nous ont élus puissent nous contacter... Ces adresses mail ont été purement et simplement supprimées lors de la parution du journal du Département ! Et ce sans aucune explication !

Quel mépris vis-à-vis des citoyens dont nous portons la parole au sein du Département !

Dans notre République, la liberté d'expression est un droit fondamental.

Cette censure et ce refus de liberté d'expression ne sont pas dignes de l'exécutif du Département de l'Hérault, exécutif qui ose se prétendre progressiste et qui affirme partager les valeurs de Jean Jaurès.

Michèle Dray-Fitoussi
Présidente du Groupe

L'Hérault : Territoire numérique

Les nouvelles technologies sont devenues indispensables au développement économique et à l'accès aux services, à la médecine, à la culture, à la connaissance, à la formation, à l'emploi, à l'innovation, et même au maintien de nos aînés à leur domicile...

Le Département a pour ambition de les rendre accessibles, partout et pour tous.

À l'image de la Métropole montpelliéraine, qui a vécu une mutation numérique depuis l'installation d'IBM à la fin des années 60, jusqu'à la French Tech aujourd'hui, notre Département doit investir dans l'avenir en mettant en œuvre, en partenariat avec les autres collectivités, les infrastructures nécessaires à l'innovation et au développement de l'économie de demain.

Notre Territoire ne manque pas d'atouts : universités, hôpitaux, centres de recherche, infrastructures de transport, lieux culturels et sportifs, soleil, mer, magnifiques paysages, mais il est toutefois nécessaire d'impulser une nouvelle dynamique pour maintenir et créer de nouveaux emplois.

Le déploiement du Très Haut Débit sur tout le Département d'ici à 2022 contribue à cette dynamique. Il permettra de développer et d'accélérer la mutation numérique et de créer les conditions favorables à l'économie du numérique.

Dès l'année prochaine, les travaux devraient démarrer et les premiers foyers seront raccordés à partir de 2018. La prise en charge financière, 300 millions d'euros, sera répartie entre le Département, l'État, la Région, l'Europe, les communes, les intercommunalités et les opérateurs privés.

Notre Groupe, de la Droite et du Centre, soutient sans réserve la mise en place du Très Haut Débit.

Nous devons transformer notre Département en une "Silicon Valley" à la française. Néanmoins, les fiscalités locale et nationale élevées et instables, et une certaine vision court-termiste contribuent à la création d'un écosystème où l'on privilégie les consommateurs et les électeurs, aux dépens, trop souvent, des entrepreneurs, des créateurs et des entreprises - ce que nous regrettons profondément.

Malgré tout, l'Hérault peut compter sur ses atouts et sur un capital humain très dynamique sur lequel il est primordial d'investir pour tourner à son avantage cette révolution numérique inéluctable.

Guillaume Fabre
Président du Groupe

Urgence RSA

Les départements doivent faire face à des dépenses sociales de plus en plus importantes.

Rappelons que l'État a obligé les départements à prendre en charge la gestion des mineurs isolés étrangers, dont le nombre augmente régulièrement et qui représentent un poids pour les finances départementales.

Notre groupe, « Défendre l'Hérault », a manifesté à plusieurs reprises son opposition à cette prise en charge dont la responsabilité est nationale.

Les faits nous donnent malheureusement raison puisque cette prise en charge, pourtant coûteuse pour les finances de notre assemblée, semble défailante. En effet bien que nourris, logés et pourvus d'argent de poche, ces mineurs se livrent à des actes de délinquance.

Ces dernières semaines, de jeunes migrants placés dans des foyers pour mineurs dans l'Hérault ont été interpellés pour des violences gratuites et des vols.

Dans le même temps la situation de nos compatriotes s'aggrave. Confrontés au chômage, à une crise qui n'existe que par l'incompétence de nos dirigeants et au matraquage fiscal, pour nombre de nos concitoyens le RSA est devenu une nécessité vitale. On le sait, comme pour les délinquants étrangers, il existe parmi les bénéficiaires du RSA des fraudeurs. Selon la Caisse nationale d'allocations familiales, les fraudes détectées aux prestations sociales ont augmenté de plus de 18 % en 2015.

Afin de pouvoir faire perdurer notre système de protection sociale et de venir en aide aux plus vulnérables, nous ne pouvons pas accepter que des fraudeurs en abusent.

Il est important de mettre en place une véritable politique de contrôle des fraudes. Le département des Alpes-Maritimes l'a fait. Une brigade de détection des fraudes a été mise en place et 32 M€ ont pu être économisés en 5 ans. Pour la seule année 2016, on estime à 10 M€ les économies générées par les suspensions de RSA.

Nous demandons la mise en place d'urgence d'un système de lutte efficace contre la fraude.

Est-il normal de verser des allocations à des personnes qui refusent des emplois correspondants à leur profil ?

Est-il normal de continuer à verser des allocations à des mineurs étrangers délinquants ?

Est-il normal de verser des aides à des islamistes partis faire le « djihad » en Syrie ?

À tout cela nous répondons « NON », afin de protéger les Français les plus démunis envers lesquels nous sommes redevables.

Nicole Zenon
Présidente du Groupe

Je Dis **OUI** À Mes Sorties

**Culture,
Nature et Sport,
Vincœurs et Saveurs**



Conseil départemental de l'Hérault
1000 rue d'Alco
34087 Montpellier cedex 4
www.herault.fr

Retrouvez tous les programmes sur

herault.fr